



S.P.S. - C.E.A.

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**

**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION**

**CENTRE PENITENTIAIRE DE METZ**

Le 28 avril 2025

## **AGRESSION QUARTIER MINEUR**

Le 26 avril notre collègue du quartier mineur a été victime d'une agression d'une violence inouïe.

Lors de l'ouverture de la cellule pour le repas, le détenu lui a lancé un verre en plein visage.

Le résultat est dramatique : un surveillant défiguré, ayant perdu l'usage de l'œil gauche. Nous espérons que cette perte ne sera que temporaire et que son état de santé évoluera positivement dans les jours à venir.

Le bureau local tient à lui témoigner tout son soutien dans cette épreuve.

Quant à l'agresseur, que dire ? Arrivé en janvier 2025 dans notre établissement, il cumule déjà **22 comptes rendus d'incident**, sans aucun placement au quartier disciplinaire.

La seule sanction infligée jusqu'à présent reste une privation de télévision.

Le bureau **SPS-CEA** constate aujourd'hui l'inefficacité de cette mesure sur le comportement de celui-ci.

**Fort heureusement, cette fois-ci, il a été placé mis en prévention**

Le bureau **SPS-CEA** attend désormais que les sanctions, à la fois **disciplinaires** et **pénales** soient à la hauteur de la gravité de cet acte, afin que le message soit clair :

**s'en prendre à un membre du personnel n'est pas tolérable**

Monsieur le directeur, le bureau **SPS-CEA** compte sur vous pour faire preuve de la même autorité et de la même rigueur à l'égard de ce type de comportement que vous en faites avec votre personnel.

Le Bureau local  
SPS-CEA